

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

# CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 4 AVRIL 2025

-----

Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de conseillers présents à la séance :	21
Nombre de conseillers absents :	6
Nombre de conseillers ayant donné procuration :	4
Nombre de votants :	25
Date de la convocation :	21 mars 2025
Date d'affichage :	21 mars 2025

-----

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril, à dix-sept heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile (18h06), LE GALL Maël (18h20), CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane (17h30), LE FLOCH Eric, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, ANTHOINE Julien (17h47), BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, BENECH Pauline (17h31), LE HERVÉ Thomas, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

Absents : LE LUYER Martine, TASSEL Stéphane, GUILLAUME Hervé, THEFO Laurence, LE GUEVELLOU Marjorie, BONIZEC Christel,

Procurations : TASSEL Stéphane à LE DRET-STEUNOU Christelle, THEFO Laurence à BENECH Pauline, LE GUEVELLOU Marjorie à BODEVEUR David, BONIZEC Christel à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : HADJADJE Valérie

**N°2025/39**

## Commande publique

### Syndicat Mixte des Eaux du Jaudy

## Extension de réseau et branchement d'adduction en eau potable du lotissement communal sis Hent Penn Vur

---

Suite à la demande de la collectivité, le Syndicat Mixte des Eaux du Jaudy (SMEJ) a procédé à l'étude d'extension de réseau et branchement d'adduction en eaux potable (AEP) du futur lotissement communal situé à Hent Penn Vur.

Par délibération du comité syndical en date du 30/03/2023, le SMEJ a validé la prise en charge des travaux de branchement AEP professionnel et d'extension du réseau à hauteur de 60%. Le reste à charge pour le demandeur est de 40%. La pose et la fourniture du compteur sont hors forfait et à régler à 100% à l'exploitant SAUR.

Le montant des travaux s'élevant à 22 743€ HT, le reste à charge pour la commune sera de 9097,20€ HT.

**Sur proposition de Monsieur le Maire,**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :**

<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Pour :</i>	<i>25</i>
<i>Votes Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Abstention :</i>	<i>0</i>

**APPROUVE** pour le budget principal « Ville de Bégard », les travaux d'extension de réseau et branchement d'adduction en eaux potable (AEP) du lotissement communal sis Hent Penn Vur,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires dans le cadre de cette affaire,

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif du budget principal « Ville de Bégard ».

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Vincent CLECH

La secrétaire de séance,  
Valérie HADJADJE

